

Marc-André Bouchard

Avocat

Marc-André Bouchard est membre du groupe Litige. Il agit principalement à titre d'avocat plaidant devant les tribunaux québécois en litige civil et commercial, notamment pour de nombreux acteurs du domaine de la construction, mais également pour des dossiers d'assurances commerciales et contractuelles ainsi qu'en responsabilité professionnelle.

Sa pratique est orientée en litige et règlements des différends pour des professionnels, des entrepreneurs et des assureurs du secteur de la construction et des infrastructures.

Marc-André Bouchard a eu l'opportunité de collaborer dans des dossiers impliquant des procès d'envergure et qui nécessitaient une gestion complexe de la preuve avec une grande quantité de documents.

Il a d'ailleurs développé une compétence dans l'analyse des plans et devis et détient une connaissance de l'environnement entourant ce secteur. Il est régulièrement emmené à collaborer sur des dossiers complexes impliquant de nombreux détails techniques et des enjeux multiples. Dans le cadre de ces mandats, Me Bouchard est appelé à donner des opinions juridiques sur diverses questions ainsi qu'à accompagner et représenter des clients tout au long des négociations.

Me Bouchard se distingue par sa facilité à vulgariser des termes techniques et s'assure toujours d'orienter ses conseils juridiques en considérant les aspects financiers et autres risques pouvant affecter les mandats. Dans le cadre de différends entre parties, Me Bouchard analyse toujours les méthodes alternatives de règlement de conflits de manière à avantager le client représenté.

Me Bouchard s'est joint à l'équipe Lavery à titre d'étudiant en mai 2016 et y a, par la suite, complété son stage du Barreau.

Formation



Avocat Québec

Téléphone [418 266-3085](tel:418-266-3085)

Télocopieur 418 688-3458

mabouchard@lavery.ca

Admission au Barreau

Québec, 2018

Langues

Anglais
Français

Commercial

Construction